

## Alphonse Daudet, *Le Petit Chose*, 1868

*Le narrateur vient de terminer le lycée. Sa famille a été ruinée et il doit gagner sa vie. Il se rend donc au collège de Sarlande, pour être embauché comme « maitre d'étude », sorte de surveillant des élèves en internat.*

Sarlande est une petite ville des Cévennes, bâtie au fond d'une étroite vallée que la montagne enserme de partout comme un grand mur. Quand le soleil y donne, c'est une fournaise ; quand la tramontane souffle, une glacière...

Le soir de mon arrivée, la tramontane faisait rage depuis le matin ; et quoiqu'on fût au printemps, perché sur le haut de la diligence, je sentis, en entrant dans la ville, le froid me saisir jusqu'au cœur.

Les rues étaient noires et désertes... Sur la place d'armes, quelques personnes attendaient la voiture, en se promenant de long en large devant le bureau mal éclairé.

À peine descendu de mon impériale, je me fis conduire au collège, sans perdre une minute. J'avais hâte d'entrer en fonctions.

Le collège n'était pas loin de la place ; après m'avoir fait traverser deux ou trois larges rues silencieuses, l'homme qui portait ma malle s'arrêta devant une grande maison, où tout semblait mort depuis des années.

– C'est ici, dit-il, en soulevant l'énorme marteau de la porte...

Le marteau retomba lourdement, lourdement... la porte s'ouvrit d'elle-même... Nous entrâmes.

J'attendis un moment sous le porche, dans l'ombre. L'homme posa sa malle par terre, je le payai, et il s'en alla bien vite... Derrière lui, l'énorme porte se referma lourdement, lourdement... Bientôt après, un portier somnolent, tenant à la main une grosse lanterne, s'approcha de moi.

– Vous êtes sans doute un nouveau ? me dit-il d'un air endormi.

Il me prenait pour un élève...

– Je ne suis pas un élève du tout. Je viens ici comme maitre d'études ; conduisez-moi chez le principal...

Le portier parut surpris ; il prit sa lanterne, et je le suivis.

Le collège me sembla immense...

D'interminables corridors, de grands porches, de larges escaliers avec des rampes de fer ouvragé..., tout cela vieux, noir, enfumé... Le portier m'apprit qu'avant

89 la maison était une école de marine, et qu'elle avait compté jusqu'à huit cents élèves, tous de la plus grande noblesse.

Comme il achevait de me donner ces précieux renseignements, nous arrivions devant le cabinet du principal... M. Cassagne poussa doucement une double porte matelassée, et frappa deux fois contre la boiserie.

Une voix répondit : « Entrez ! » Nous entrâmes.

C'était un cabinet de travail très vaste, à tapisserie verte. Tout au fond, devant une longue table, le principal écrivait à la lueur pâle d'une lampe dont l'abat-jour était complètement baissé.

– Monsieur le principal, dit le portier en me poussant devant lui, voilà le nouveau maître qui vient pour remplacer M. Serrières.

– C'est bien, fit le principal sans se déranger.

Le portier s'inclina et sortit. Je restai debout au milieu de la pièce, en tortillant mon chapeau entre mes doigts.

Quand il eut fini d'écrire, le principal se tourna vers moi, et je pus examiner à mon aise sa petite face pâlotte et sèche, éclairée par deux yeux froids, sans couleur. Lui, de son côté, releva, pour mieux me voir, l'abat-jour de la lampe et accrocha un lorgnon à son nez.

– Mais c'est un enfant ! s'écria-t-il en bondissant sur son fauteuil. Que veut-on que je fasse d'un enfant !

Pour le coup, j'eus une peur terrible ; je me voyais déjà dans la rue, sans ressources... J'eus à peine la force de balbutier deux ou trois mots et de remettre au principal la lettre d'introduction que j'avais pour lui.

Le principal prit la lettre, la lut, la relut, la plia, la déplia, la relut encore, puis il finit par me dire que, grâce à la recommandation toute particulière du recteur et à l'honorabilité de ma famille, il consentait à me prendre chez lui, bien que ma grande jeunesse lui fit peur. Il entama ensuite de longues déclamations sur la gravité de mes nouveaux devoirs ; mais je ne l'écoutais plus. Pour moi, l'essentiel était qu'on ne me renvoyât pas ; j'étais heureux, follement heureux. J'aurais voulu que M. le principal eût mille mains et les lui embrasser toutes.

Un formidable bruit de ferraille m'arrêta dans mes effusions. Je me retournai vivement et me trouvai en face d'un long personnage, à favoris rouges, qui venait d'entrer dans le cabinet sans qu'on l'eût entendu : c'était le surveillant général.

Sa tête penchée sur l'épaule, [...], il me regardait avec le plus doux des sourires, en secouant un trousseau de clefs de toutes dimensions, suspendu à son index. Le sourire m'aurait prévenu en sa faveur, mais les clefs grinçaient avec un bruit terrible, – frinc ! frinc ! frinc ! –, qui me fit peur.

– Monsieur Viot, dit le principal, voici le remplaçant de M. Serrières qui nous arrive.

M. Viot s'inclina et me sourit le plus doucement du monde. Ses clefs, au contraire, s'agitèrent d'un air ironique et méchant comme pour dire : « Ce petit homme-là remplacer M. Serrières ! allons donc ! allons donc ! »

Le principal comprit aussi bien que moi ce que les clefs venaient de dire, et ajouta avec un soupir : « Je sais qu'en perdant M. Serrières, nous faisons une perte presque irréparable (ici les clefs poussèrent un véritable sanglot...) ; mais je suis sûr que si M. Viot veut bien prendre le nouveau maître sous sa tutelle spéciale, et lui inculquer ses précieuses idées sur l'enseignement, l'ordre et la discipline de la maison n'auront pas trop à souffrir du départ de M. Serrières. »

Toujours souriant et doux, M. Viot répondit que sa bienveillance m'était acquise et qu'il m'aiderait volontiers de ses conseils ; mais les clefs n'étaient pas bienveillantes, elles. Il fallait les entendre s'agiter et grincer avec frénésie : « Si tu bouges, petit drôle, gare à toi. »

– Monsieur Eyssette, conclut le principal, vous pouvez vous retirer. Pour ce soir encore, il faudra que vous couchiez à l'hôtel... Soyez ici demain à huit heures... Allez...

Et il me congédia d'un geste digne.

M. Viot, plus souriant et plus doux que jamais, m'accompagna jusqu'à la porte ; mais, avant de me quitter, il me glissa dans la main un petit cahier.

– C'est le règlement de la maison, me dit-il. Lisez et méditez...

Puis il ouvrit la porte et la referma sur moi, en agitant ses clefs d'une façon... frinc ! frinc ! frinc !

## **Groupement thématique : « Gaspillage »**

### **Document 1**

Le 16 octobre est la journée nationale de lutte contre le gaspillage alimentaire. Une journée symbolique pour sensibiliser les professionnels et les consommateurs à ne pas jeter inutilement de la nourriture. (...) Notre expert, Hanane Boutayeb, nous explique comment le ministère sensibilise les professionnels et les consommateurs et quelles sont les mesures mises en place pour réduire de moitié le gaspillage alimentaire d'ici 2025.

### **Quels sont les enjeux du gaspillage alimentaire en France ?**

*Hanane Boutayeb* : Toute nourriture destinée à la consommation humaine et qui à un stade de la chaîne alimentaire est dégradée, perdue ou jetée, constitue le gaspillage alimentaire. Il faut savoir qu'aujourd'hui 20% de la nourriture finit à la poubelle. Cela représente 150 kg par an et par personne. Dans le même temps, 5,5 millions de personnes ont bénéficié de l'aide alimentaire en 2017 et 8 millions de personnes étaient en insécurité alimentaire pour raisons financières. C'est parce que ce constat est socialement inacceptable, qu'il est un non-sens écologique, que la France a décidé de se mobiliser dès 2013 en lançant le pacte national de lutte contre le gaspillage alimentaire. Ce pacte réunit l'ensemble des acteurs de la chaîne alimentaire et a comme objectif de réduire de moitié le gaspillage alimentaire d'ici 2025.

## **Quelles sont les mesures mises en œuvre pour lutter contre le gaspillage alimentaire ?**

*H.B.* : Par la loi Garot du 11 février 2016, la France est le premier pays à s'être doté mondialement d'une loi aussi ambitieuse en matière de lutte contre le gaspillage alimentaire. Deux mesures essentielles :

- L'interdiction des pratiques de destruction des denrées alimentaires encore consommables ;

- L'obligation pour les supermarchés de plus de 400 m<sup>2</sup> de passer un partenariat avec les associations d'aide alimentaire pour leur céder les invendus et éviter qu'ils ne soient jetés.

Par la loi du 30 octobre 2018, la France a franchi une nouvelle étape via deux nouvelles mesures :

- L'extension des mesures de la loi Garot aux secteurs de la restauration collective et des industries agroalimentaires ;

- L'obligation faite aux restaurants de fournir des « gourmet bags », « doggy bag » aux clients qui souhaitent ramener les restes de leur repas.

Autour du gaspillage alimentaire, un véritable écosystème s'est constitué. Il comprend les pouvoirs publics, les associations habilitées mais aussi de nombreuses entreprises qui se sont spécialisées dans la gestion du don alimentaire.

## **Comment sensibiliser les jeunes au gaspillage alimentaire ?**

*H.B.* : Ce combat ne peut être mené sans les plus jeunes. L'éducation au gaspillage alimentaire est une nécessité. C'est pour cette raison que le ministère de l'Agriculture et le ministère de l'Éducation Nationale ont lancé le « défi zéro gaspi » dans 5 académies de France. Dès cette rentrée scolaire, les collégiens pourront proposer des projets concrets en matière de lutte contre le gaspillage alimentaire.

Sources : *Ministère de l'Agriculture*

